

Point de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur la lutte contre le terrorisme, à New York le 24 septembre 2014.

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée générale des Nations unies restera marquée, pour la France, par la tragédie de l'assassinat de notre ressortissant Hervé Gourdel, qui a d'ailleurs été dénoncé à l'instant par le Conseil de sécurité unanimement. Cet événement tragique qui a suscité une émotion considérable partout dans le monde, mais notamment en France. Cet événement tragique souligne s'il en était besoin combien la lutte contre le terrorisme doit être menée à tous les niveaux et partout. Partout où il sévit.

Si je veux revenir un instant sur cette tragédie, cet assassinat, avec cette cruauté, c'est pour vous dire que je suis rentré à l'instant en liaison avec le Premier ministre algérien qui m'a confirmé qu'il continuerait à mobiliser toutes les forces possibles pour retrouver les assassins, afin qu'ils puissent être châtiés, et le corps de notre ressortissant, Hervé Gourdel. Nous le devons à sa famille, nous le devons au peuple français qui a aussi marqué une solidarité, et aussi une prise de conscience que le danger était réel et qu'on ne peut pas détacher le terrorisme tel qu'il se produit dans des régions du monde : l'Afrique de l'Ouest, la Libye, l'Irak, la Syrie, la Somalie, de ce qui peut se produire en Europe et en France.

C'est la raison pour laquelle il était si important d'avoir une résolution du Conseil de sécurité qui a été adoptée à l'unanimité, la résolution 2178, sur les combattants étrangers. Ceux qui se rendent notamment en Irak et en Syrie, pas seulement dans ces régions-là, et qui sont entraînés à tous les sens du terme. Entraînés dans des filières terroristes, entraînés pour mener un combat, y compris au péril de leur vie, entraînés pour faire la guerre, y compris dans leur propre pays. Cette résolution est très importante, parce qu'elle marque une unanimité, pas seulement du Conseil de sécurité, mais de l'ensemble des pays, parce que nous sommes tous concernés. Il y a ce qui relève de la circulation des personnes, il y a ce qui doit être traité quant aux sources de financement, il y a la lutte contre les réseaux Internet, les sites qui propagent une idéologie de haine, il y a ce qui doit être fait également pour lutter contre les filières organisées de trafic et il y a une coordination qui doit s'opérer y compris sur le plan des renseignements. Cela concerne, à travers cette résolution, tous les pays qui voudront y adhérer, s'y engager. Au moment où je parle il y a plus de 110 pays qui ont signé cette résolution qui de toute façon engage la communauté internationale.

Cette Assemblée générale des Nations unies a été également très importante sur le sujet de la lutte contre le terrorisme et contre « Daech » en particulier, même si je ne veux pas dissiper ce qui se produit en Libye et qui appelle une mobilisation de la communauté internationale et j'ai d'ailleurs saisi à l'occasion de mon intervention auprès du Secrétaire général des Nations unies le Conseil de sécurité pour qu'il y ait une action qui puisse être engagée pour le rétablissement de la sécurité, de l'ordre et de l'Etat en Libye.

Je ne veux pas non plus occulter ce qui se passe au Nigeria, car il y a là aussi un mouvement qui a la même prétention, la même vocation que « Daech » en Irak et en Syrie. C'est-à-dire que Boko Haram veut contrôler une partie du territoire et se livre à des exactions. Je n'oublie pas ce qui s'est passé avec les jeunes filles, avec les enfants, avec des écoles qui ont été détruites, des élèves brûlés.

Dans ce mouvement contre le terrorisme a pris un aspect particulier en Irak et en Syrie. J'ai

Donc ce mouvement contre le terrorisme a pris un accent particulier en Irak et en Syrie. J'ai renouvelé auprès des autorités irakiennes et auprès de la communauté internationale le soutien que nous apportons. Soutien à travers des livraisons d'armes, nous l'avions déjà réalisé dès le mois d'août. Soutien à travers une protection aérienne et j'aurai l'occasion demain au conseil de défense de préciser les opérations. Sur la Syrie, j'ai rencontré le chef de l'opposition syrienne, c'est-à-dire pour ce qui concerne la France la seule représentation légitime du peuple syrien, pour lui confirmer le soutien que nous lui apportons, soutien sous toutes ces formes.

Enfin je veux souligner deux points importants qu'a traités l'Assemblée générale. D'abord c'est Ebola, c'est une épidémie considérable qui peut déstabiliser là aussi les Etats, provoquer des guerres civiles si nous n'y prenons garde. Et surtout atteindre aussi notre propre sécurité. On ne peut plus détacher, distinguer ce qui relève de l'insécurité dans une partie du monde et ce qui relève aussi de la vulnérabilité de l'ensemble de la planète. La France là aussi a pris des engagements vis-à-vis de la Guinée, puisque nous y avons installé un hôpital militaire et nous continuerons à mobiliser toute l'aide possible pour que cette partie de l'Afrique puisse être sauvée car il s'agit bien de cela.

Enfin, le dernier point, c'est la mobilisation qui s'est produite sur le climat. La France y a une attention particulière puisque nous allons recevoir en décembre 2015 la conférence qui va régler, enfin, la question d'un accord global, contraignant et différencié. Ces formules-là sont maintenant admises par l'ensemble des participants. Il y aura d'ici Paris une réunion, d'abord de l'Union européenne à la fin du mois d'octobre pour préciser les engagements des 28 et il y aura aussi la conférence COP20 à Lima et enfin Paris. Pour que Paris soit réussi, pour que nous puissions avoir cet accord, il convient qu'il soit préparé très en amont. Et ce qu'a fait le Secrétaire général des Nations unies, hier, est de bon augure par rapport à ce que nous pouvons attendre de la conférence de Paris - et notamment les interventions des responsables américains et chinois vont dans le sens que nous souhaitons. C'est très important qu'il y ait cette mobilisation parce que c'est aussi une question de sécurité. Il y a la sécurité pour la génération d'aujourd'hui, les générations d'aujourd'hui - et le terrorisme est une menace, une menace qui frappe, hélas, nous le voyons - mais aussi l'avenir de la planète c'est une question de sécurité pour les générations futures.

Pour toutes ces raisons, y compris avec ce que je viens de dire de dramatique qui concerne la France mais qui ne concerne pas que la France, car je n'oublie pas toutes les victimes du terrorisme, je n'en distingue aucune, il n'y a aucune hiérarchie à établir, tous ceux qui sont victimes, toutes celles qui sont victimes du terrorisme méritent le même égard, la même considération, le même respect. Et là il y a eu un acte qui était dirigé contre la France et la France saura réagir comme il convient, c'est à dire selon ses valeurs, selon ses principes et selon ses devoirs.

Je suis prêt à répondre à quelques questions.

[Journaliste :] Merci Monsieur le Président. Au nom de l'Association des correspondants des Nations unies, soyez le bienvenu ici et merci pour cette conférence de presse. Je suis Pamela Falk de CBS News.

Ma question porte sur la Syrie. Vous avez mentionné - et vous avez beaucoup parlé - de la légalité des frappes sans le consentement du gouvernement concerné. Pourquoi est-ce que la France est disposée à aller mener des frappes aériennes en Irak et pas en Syrie, outre le fait que l'on ne peut pas tout faire, bien sûr.

[Monsieur le Président :] Oui, comme vous dites, on ne peut pas tout faire et il convient de bien faire. Et d'abord de répondre à une demande qui nous a été adressée - qui m'a été adressée - par les nouvelles autorités irakiennes quand je me suis rendu à Bagdad puis à Erbil. Il y a eu cette sollicitation, directe, auprès de la France d'un appui aérien. J'ai donc pris la décision d'assurer cette protection en liaison avec les autorités irakiennes mais aussi avec nos alliés dans le cadre de la coalition.

J'ai réuni le lundi qui a suivi mon déplacement à Bagdad la conférence sur l'Irak. Car pour ce qui concerne la France, la priorité doit d'abord être donnée à l'Irak. Il y a, vous avez raison de le souligner, un groupe terroriste, Daech, qui s'étend au-delà de l'Irak et qui d'ailleurs a trouvé une

part de sa source en Syrie. Je ne reviens pas sur ce que j'avais dit il y a un an sur la nécessité de mener une action internationale contre le régime syrien qui avait utilisé des armes chimiques. On voit bien ce qui s'est produit, cette alliance des extrémistes, le régime de Bachar al-Assad et le groupe Daech, qui ont eu le même objectif qui était de lutter contre les seules autorités légitimes, qui était l'opposition syrienne. Aujourd'hui ce sont les Américains, et un certain nombre de pays du Golfe qui ont mené des opérations, qui sont des opérations qui peuvent se révéler utiles. J'en ai parlé avec le chef de l'opposition syrienne. Pour l'instant, en ce qui concerne la France, ce sera à travers une aide directe à l'armée syrienne libre et à l'opposition syrienne. Pourquoi ? Parce que les bombardements sont nécessaires, la protection aérienne est indispensable, mais ce sont les populations en Irak et en Syrie qui doivent mener le combat. Ce sont elles qui vont reconquérir les territoires qui ont été perdus au bénéfice de ce groupe terroriste.

Je rappelle donc que la France continuera ses opérations en Irak.

Q : Pour l'instant ?

Je pense que nous avons ce devoir d'être d'abord en Irak dans le cadre du partage des tâches qui a été organisé avec nos alliés.

Q : Ça pourrait changer ? Ça pourrait évoluer ?

Ça n'a pas besoin d'évoluer puisque que pour l'instant nous sommes qu'au début de l'opération.

Q : Si la France se limite à intervenir en Irak, est-ce qu'elle n'intervient pas en fait qu'à moitié ? Ne craignez-vous pas que la France perde sur les deux tableaux, c'est-à-dire qu'elle apparaisse comme un suppléant des Etats-Unis d'un côté, tout en restant une cible privilégiée des terroristes de l'autre ?

Je ne comprends pas votre question. Si on était en Syrie, vous diriez que nous sommes des suppléants puisque nous serions avec les Américains. Nous intervenons en Irak. Nous avons décidé avec nos alliés et souverainement. Nous le faisons parce que nous avons été appelés. Nous sommes qu'au début de l'opération et nous avons pris des engagements que peu de pays ont jugés nécessaires. La France a été le pays à livrer des armes aux autorités irakiennes et au Kurdistan d'Irak. La France a été le pays qui a fait le plus pour l'aide humanitaire en Irak compte tenu de ce qui se passait, des minorités religieuses qui étaient persécutées, les Chrétiens d'Irak. Souvenez-vous de ce qui s'est passé cet été. La France a été la première aussi à reconnaître l'opposition syrienne comme la seule représentante du peuple syrien. La France a été la première à soutenir l'armée libre syrienne.

Nous sommes à la fois une nation indépendante, souveraine, capable de prendre nos responsabilités et de le faire dans une alliance. Nous sommes, avec les autorités irakiennes, décidés à les aider à reconquérir leur territoire. Au cas où vous l'oublieriez, il faut savoir que Mossoul est toujours occupé, qu'une partie du territoire irakien est toujours sous le contrôle de ce groupe Daech. A partir de là, des opérations sont menées aussi par les Américains aussi bien en Irak qu'en Syrie. Tout cela correspond à la lutte que nous devons avoir de manière coordonnée avec des alliés qui ne se réduisent pas aux Américains puisqu'il y a de nombreux pays de la région d'abord et aussi de l'ensemble de la communauté internationale.

Enfin, je rappelle que j'ai rencontré hier le président Rouhani car je considère que l'Iran doit, dans ce combat-là aussi, être un acteur.

Q : Vous avez dit hier dans votre déclaration que tout était fait pour assurer la sécurité de la France et des Français face à la menace terroriste. On apprenait quelques heures plus tard que trois prétendus djihadistes étaient arrêtés à Orly, venant de Turquie alors qu'ils n'ont jamais été arrêtés et que ces trois prétendues personnes dangereuses se sont rendues d'elles-mêmes à la gendarmerie. Avez-vous exigé des explications sur ce cafouillage ? Avez-vous exigé des explications aussi à la Turquie ? Que pensez-vous du comportement de la police dans cette affaire ?

Il y a une circulation des personnes par la Turquie pour se rendre sur un certain nombre de sites, notamment en Syrie et en Irak. La coopération avec la Turquie est absolument indispensable. Là, il y a eu à l'évidence des manquements. Je m'en suis entretenu avec les autorités turques. Et j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de se rendre dans peu de jours en Turquie pour que la

coopération et les procédures soient clarifiées.

Il n'est pas possible que des personnes qui justement sont suspectées de s'être rendues sur des lieux où il y a des combats puissent être renvoyées dans un avion sans aucun accompagnant et sans qu'il y ait information préalable des autorités françaises.

Une enquête a également été diligentée par le ministre de l'Intérieur pour savoir ce qui s'est passé à l'arrivée à Marseille et pourquoi ces trois individus n'ont pas été appréhendés à ce moment-là.

Demain dans le Conseil de défense nous prendrons si c'est nécessaire d'autres dispositions concernant la France. Mais la coopération avec la Turquie à l'évidence doit être renforcée.

Q : Quel type de dispositions ?

Des dispositions qui permettent d'assurer à la fois le contrôle des personnes puisque la législation n'est pas encore votée, vous savez que le projet de loi n'a été voté que par l'Assemblée nationale. Nous avons donc à prendre des mesures supplémentaires de contrôle dans le cadre de la législation existante

Q : Vous en avez appelé aujourd'hui à l'union nationale, au rassemblement, au-delà des clivages partisans. Le débat au Parlement quelques instants auparavant l'avait souligné, puisque M. Fillon par exemple est sur cette ligne, pensez-vous que ce consensus, cette union nationale puisse durer, même si les opérations militaires devaient durer très longtemps ou si d'autres otages, malheureusement été enlevés. Pouvez-vous nous éclairer davantage sur ce qui sortira du Conseil de défense de demain ?

Sur la deuxième question, attendons que le Conseil de défense soit réuni. Je vous ai dit qu'à l'ordre du jour il y aurait à la fois ce que nous avons à faire en Irak : les opérations militaires, et en même temps ce que nous avons aussi à faire pour assurer la sécurité de nos compatriotes, et en France, et à l'étranger. Je saisis cette occasion pour rappeler les consignes de vigilance par rapport à certains déplacements sur des zones qui sont jugées dangereuses. Sur votre question sur l'unité nationale, elle a été rendue possible avant même qu'il y ait l'assassinat de notre otage, lors du débat au Parlement cet après-midi, et je veux saluer ce qui a été exprimé par l'ensemble des familles politiques, en tout cas celles qui sont représentées au Parlement. Chacun a bien compris qu'il y avait un intérêt supérieur, qui est celui non seulement de la France en tant que telle parce que nous sommes engagés, mais aussi celui de la sécurité, la sécurité de nos concitoyens, la sécurité collective au niveau du monde, non pas simplement de cette région. L'unité nationale n'est pas demandée sur d'autres sujets que ceux qui sont essentiels, ceux qui nous rassemblent au-delà de nos différences, et dont je suis en tant que Président de la République, le garant. Il y a des questions qui resteront nécessairement de l'ordre du débat politique, et je fais confiance aux différentes familles politiques pour exprimer ces positions. Mais là où il y a nécessité de rassemblement, c'est justement pour ne pas laisser les terroristes utiliser éventuellement les règles de la démocratie à leur bénéfice. Et la meilleure façon de répondre à un acte aussi odieux, à un crime aussi abject, c'est justement d'être capable d'avoir le sursaut, celui de ce rassemblement et de cette unité. Mais je vais ajouter un dernier mot. L'unité n'est pas simplement celle des forces politiques, mais celle de la communauté nationale. Le risque est grand, vous le connaissez : c'est celui de vouloir opposer les Français entre eux, selon leur religion, selon leur conviction, selon leur quartier. Eh bien non : là aussi les terroristes n'y parviendront pas. Je veux saluer les réactions des autorités notamment qui représentent l'Islam de France, mais aussi de toutes les religions, mais aussi de ceux qui n'ont pas de religion, pour dire que non, il n'y aura pas d'utilisation, d'instrumentalisation des religions dans ce débat qui est celui de l'intérêt national. Tous les Français sont concernés, tous les citoyens, tous les résidents, d'où qu'ils viennent, doivent avoir ces règles-là à l'esprit. Nous sommes unis, pas simplement au niveau des forces politiques, nous sommes unis, tous les citoyens de France, pour répondre au terrorisme.

Q : Face à la contagion de Daech dans la région, au Liban, qui est une nouvelle arène pour la guerre aux « Infidèles » : est-ce que les Chrétiens d'Orient, du Liban doivent quitter la région ? Lorsque je me suis rendu en Irak, et notamment à Erbil, cette question s'est posée. J'ai rencontré les représentants, justement, des Chrétiens de Irak, qui étaient aussi très liés aux Chrétiens de

les représentants, justement, des Chrétiens de Irak, qui étaient aussi très liés aux Chrétiens de Syrie et aux Chrétiens du Liban, aux Chrétiens d'Orient. Ils m'ont tous dit qu'ils voulaient rester, qu'ils voulaient retourner dans leur ville, dans leur village. Pour certains qui ont de la famille en France nous avons ouvert des procédures pour qu'il puisse y avoir un accueil. Mais notre but c'est précisément que l'Orient reste ce qu'il a été, c'est-à-dire un lieu de vie pour l'ensemble des cultes, pour l'ensemble de ce qui a été la richesse culturelle de cette partie du monde, donc nous faisons notre double devoir : un devoir, justement, d'action, pour que les Chrétiens puissent retrouver leur lieu de vie, et aussi un devoir d'accueil pour ceux qui auraient à venir, pas simplement des Chrétiens d'ailleurs, mais aussi des Yazidis ou d'autres, qui auraient à venir en France parce qu'ils y auraient des liens familiaux.

Q : Vous avez évoqué le Nigeria, et Boko Haram. Un porte-parole de l'armée nigérienne a déclaré que le chef de Boko Haram avait été tué, pouvez-vous confirmer ou infirmer cette information ?
Je ne peux pas confirmer cette information. Le Président Goodluck était au Conseil de sécurité et il n'a pas donné cette information. Ça ne veut pas dire qu'elle n'est pas vraie, mais en tout cas elle n'est pas confirmée.

Q : Les autorités françaises avaient précisé que tous les moyens de l'Etat étaient mis en œuvre pour essayer de libérer Hervé Gourdel, vous avez bien compris le pessimisme des autorités, vous aviez dit qu'il n'y aurait pas de négociations : qu'est-ce qui a été tenté, qu'est-ce que les autorités algériennes nous ont dit, y a-t-il eu des contacts avec les ravisseurs ?

Les autorités algériennes ont mobilisé des forces très importantes, plus de 1500 soldats se sont rendus dans la zone. C'est une zone qui est extrêmement boisée, qui est particulièrement difficile d'accès et où le travail qui se poursuit de nettoyage, de vérification, de contrôle du territoire est extrêmement délicat, il n'y a pas eu le temps nécessaire pour retrouver Hervé Gourdel. C'est pourquoi il a été exécuté très vite : parce que les terroristes savaient qu'ils étaient pourchassés. Ce que les autorités algériennes m'ont confirmé c'est qu'elles allaient continuer, et je leur ai demandé de le faire au nom de la France, pour que les criminels soient châtiés et pour que le corps d'Hervé Gourdel soit rendu à sa famille. J'ai eu la famille. C'est un moment extrêmement lourd, extrêmement grave. Cette famille s'attendait au pire, et quand le pire se produit J'ai eu à donner une information qui avait été à un moment évoquée, y compris dans la presse, c'est-à-dire que l'information circulait, la famille ne savait pas encore, elle pouvait se douter, mais j'ai été amené à confirmer cette information. Je vous demande sur tous ces sujets, vous devez faire votre devoir, vous l'avez fait et c'est la liberté de l'information, mais sachez qu'il y a toujours des familles qui sont éprouvées. Alors c'est toujours un exercice délicat : donner l'information, elle est là, les citoyens y ont droit, mais en même temps, il faut pouvoir être le plus digne possible à l'égard de familles éprouvées. J'ai donc appelé très vite la famille, pour lui confirmer la réalité de cette information.

Merci.